



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 30 MARS 2021

L'an deux mil vingt et un, le trente mars à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle des fêtes Robert Sauvion, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf : TS/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29  
Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 22  
Pouvoirs : 5  
Absents : 2

Date de la convocation : 23 mars 2021

**PRÉSENTS:** MICHAUD Christian, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, MUSCAT Yvette, BIOTTEAU Dany, LECOQ Monique, GOHIER Monique, BARREAULT Mireille, BEUGIN Valérie, CHAPUT Clément, GOLA Odile, CROC Bertrand, DUFFAULT Laurent, VERDUZIER Kévin, SULLI Bruno, PIAULET Christine, MASSONNEAU Bruno, ROYER Freddy, ROBIN Nadia, DEBIAIS Viviane, POISSON Jean-François.

**REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :**

DUFFAULT Tetyana, représentée par DUFFAULT L  
DESIRE Valérie, représentée par MUSCAT Y  
CHAPUT Sabrina, représentée par CHAPUT C  
GABIGNON Christophe, représenté par CROC B  
DELPHIN Caroline représentée par MICHAUD C

**ABSENTS :** DESIRE Thierry, BEUNEL Philippe

**Secrétaire de séance :** Dominique CHALLOT

### DELIBÉRATION N°69

**Rapporteur :** Dominique CHALLOT

### OBJET : TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ DE LA GENDARMERIE – DEMANDE DE SUBVENTION DETR

La dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) est une subvention d'État attribuée aux collectivités qui comptent entre 2 000 et 20 000 habitants. Elle a comme objectif prioritaire de soutenir la réalisation d'investissements et notamment les travaux qui permettent de préserver l'environnement.

La ville de Naintré **souhaite effectuer des travaux au sein du bâtiment communal mis à la disposition de la gendarmerie situé au 28 rue Pablo Picasso à Naintré.**

La gendarmerie de Naintré est un bâtiment qui dispose d'une piste de lavage des véhicules. Cette piste de lavage contient en sous-sol un séparateur à hydrocarbures qui permet de piéger les hydrocarbures présents dans les eaux usées. Un débourbeur permet d'effectuer une première séparation des matières les plus lourdes, celui-ci est fissuré et se bouche régulièrement, ce qui peut provoquer des fuites de matières toxiques dangereuses pour l'environnement.

Pour ce faire, les travaux envisagés en 2021 consisteront à changer le débourbeur déshuiler de la piste de lavage de la gendarmerie de Naintré.

**Le montant estimatif des travaux est de 7 500,00 € TTC (6 250,00 € HT)**

L'État peut subventionner ce type de travaux dans le cadre de la DETR.

**Le plan de financement** est le suivant :

-Subvention DETR sollicitée, 30 % soit :	1 875,00 €
-Fonds propres, soit :	4 375,00 €
<b>Total</b>	<b>6 250,00 €</b>

Il est proposé au conseil municipal d'approuver les travaux ainsi que le plan de financement tels que présentés et de solliciter la subvention de l'État.

----

**Considérant** la nécessité de sécuriser sur le plan environnemental la piste de lavage de la gendarmerie de Naintré,

**Considérant** le coût estimatif des travaux,

**Considérant** que l'État peut subventionner ce type de travaux dans le cadre de la DETR,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **approuve** le plan de financement ci-dessus permettant à M le Maire de déposer les demandes de subventions;
- **décide** pour cette réalisation de solliciter une subvention à l'État dans le cadre de la DETR ;
- **charge M le Maire des démarches nécessaires à cet effet et lui donne tout pouvoir pour signer les pièces se rapportant à ce dossier.**

**VOTE**

**UNANIMITÉ**

Publication en mairie le :

Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, le

